

LA LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE-AQUITAINE

LE MOT DE FRANCOIS TEYSSIE



J'ai grandi en Charente dans un environnement propice aux observations naturalistes. Mes premières observations ont été encadrées et encouragées par mon grand-père, avec qui on s'attardait sur la faune charentaise et la géologie des deux Charentes. Bien évidemment, les yeux d'un petit fils ont toujours été éblouis par le spectacle admirable qui l'entourait et les nombreux encouragements familiaux prodigués. J'ai commencé mes observations sur les insectes, puis les reptiles, les poissons et les oiseaux... un naturaliste était né.

Les années ont passé et j'ai accumulé les envies, les passions, les vocations.

Comme disait Fernando Pessoa, « Tout m'intéressait et rien ne m'arrêtait » ! La collection de pierres envahissait ma chambre et mon grand-père s'empressait de réaliser un meuble ad hoc pour son petit-fils, la collection d'insectes aussi, mais aussi une passion pour la pratique de la microscopie où le monde de l'infiniment petit me subjuguait ! Les observations dans la nature environnante laissaient place à un jardin d'Éden infini.

Ma vocation s'est naturellement portée sur la biologie, mais à cette lointaine époque le « marché de l'emploi » sur ce secteur était, selon les conseillers d'orientation de l'époque, morose. Je me suis orienté, après une classe préparatoire en biologie à Poitiers, vers un diplôme d'Ingénieur en Agronomie à Nancy en Meurthe et Moselle, bien loin de mon biotope d'origine !!! C'est là que par le biais de nouvelles rencontres que j'ai pu aborder un nouveau domaine : l'arachnologie, le monde des arachnides, et plus particulièrement celui des araignées.

Ma carrière professionnelle s'est principalement déroulée dans une banque sur différents métiers en lien avec ma spécialité agricole. Je suis passé par plus de 15 ans de direction d'agence dans deux départements : la Charente et la Dordogne. J'ai ensuite voulu concilier mes deux vies : celle professionnelle et celle naturaliste (qui ne m'a jamais quittée).

C'est tout naturellement qu'après une expérience de conseil en gestion des entreprises, lorsque le poste de directeur du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres a été diffusé, j'ai candidaté. Je remercie le conseil d'administration et toute l'équipe de salariés pour leur accueil et leur bienveillance.

Amateur, membre du Groupement d'études des Arachnides français, membre de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de Charente et arachnologue, j'ai aussi été actif dans la contribution à la recherche pharmacologique dans le cadre de production de venin. J'ai collaboré sur un ambitieux projet Européen Venomics entre 2010 et 2014 et a participé à l'élaboration d'une banque de venin d'arachnides, dont l'article du National Geographic de février 2013 met en lumière. De nombreux voyages et missions m'ont conduit à parcourir le monde : Asie, Océanie et Amérique du Sud avec une nette préférence pour la Guyane française où j'ai pu exercer deux missions photographiques des arachnides de Guyane. Je suis aussi auteur de la maison d'édition Nature Art Planète où j'ai écrit mon premier livre « Mygales du Monde - Theraphosidae » ; j'écris actuellement le volume 2 de Mygales du monde...



C'est avec mon expérience, mes compétences et une envie manifeste que j'ai intégré en janvier 2021 le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres pour en prendre la direction. Je souhaite continuer l'excellent travail de mes prédécesseurs en apportant des adaptations afin de donner de l'agilité au GODS dans ce monde si changeant...

François Teyssié, directeur du GODS (Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres)

AVIS ET POSITIONS DE FNE NA

France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine est agréée pour la protection de la nature depuis le 19 août 2019, est habilitée à participer au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives depuis le 6 mars 2020.

FNE NA, porte-parole d'un réseau de 200 associations, siège au sein de plus de 30 commissions, comités consultatifs et comité de pilotage sur des thèmes extrêmement variés tels que la biodiversité, l'eau, les déchets, l'agriculture, la forêt, la transition énergétique, la santé et l'environnement...

Elle est également régulièrement sollicitée sur des consultations publiques, pour participer à l'élaboration de plans régionaux sur la biodiversité, l'environnement, l'agriculture...

Afin de pouvoir répondre à ces nombreuses sollicitations et représenter ses associations membres, des experts bénévoles des associations élaborent des avis et des positions pour FNE NA.

Vous pouvez désormais les consulter sur le site internet de FNE NA, dans la rubrique « Actions ».

Retrouvez [les avis, courriers et positions de FNE NA](#) sur de nombreuses thématiques environnementales et de biodiversité.

SENTINELLES DE LA NATURE



Un cycle de 8 formations est prévu à l'automne et à l'hiver !

Devenez incollable sur la réglementation des espaces protégés, sur les cours d'eau et milieux aquatiques, sur les chemins ruraux, sur le réchauffement climatique, la pollution lumineuse ou encore les pesticides. Ces thématiques vous intéressent, vous vous posez des questions et cherchez des actions à mener, inscrivez-vous à notre cycle de formation !

Ces formations sont gratuites, ouvertes à tous et sont prévues en visioconférence !

Sur inscription.

- Samedi 11 Septembre : Accès à l'information en matière environnementale
Pour vous inscrire, c'est [ICI](#)
- Jeudi 23 Septembre de 18h à 20h15 : Espaces protégés
Pour vous inscrire, [c'est ici !](#)
- Samedi 2 Octobre : Comprendre le changement climatique
Pour vous inscrire, c'est [ICI](#)
- Vendredi 15 Octobre de 18h à 20h15 : Sentinelles de la nature
Pour vous inscrire, [c'est ici !](#)
- Samedi 13 novembre : La pollution lumineuse
Pour vous inscrire, c'est [ICI](#)
- Vendredi 19 Novembre de 18h à 20h15 : Pesticides, eau et milieux aquatiques
Pour vous inscrire, [c'est ici !](#)
- Samedi 11 décembre : La protection des chemins ruraux
Pour vous inscrire, c'est [ICI](#)
- Vendredi 3 Décembre de 18h à 20h : L'eau en Nouvelle-Aquitaine
Pour vous inscrire, [c'est ici !](#)

Contact : coordination@fne-nouvelleaquitaine.fr

Avec le soutien financier du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

PLÉNIÈRE DU CESER DU 16 JUILLET : DEUX AVIS ET UNE EXPRESSION



Lors de sa séance plénière du 16 juillet 2021, le [CESER NA](#) (Conseil Economique Social et Environnemental Régional Nouvelle-Aquitaine) a adopté plusieurs avis, débattus et amendés, qui ont permis de riches échanges entre conseillers.

L'« **avis sur les projets de SDAGE* et de PGRI** 2022-2027 des bassins Adour-Garonne et Loire-Bretagne** » regrette que l'objectif exigeant et vital du bon état de l'ensemble des masses d'eau de l'Union européenne ne soit pas un impératif qui s'inscrive dans les SDAGE des deux Agences de l'eau et dans toutes les politiques publiques, aménagement du territoire, urbanisme, agriculture, énergie, tourisme, industrie... Au regard du manque d'ambition de ces deux SDAGE, le CESER NA émet donc un avis défavorable sur les deux projets.

Concernant les PGRI, le CESER NA y est favorable, partageant leurs grandes orientations.

- * SDAGE : Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- **PGRI : Plans de Gestion des Risques d'Inondation

L'avis sur « **les documents cadre de contractualisation Etat-Région 2021-2027** » (CPER contrat de plan Etat-Région et CPIER contrat de plan interrégional Etat-Région + accord Etat-Région avenir des lignes ferroviaires de dessertes fines) souligne le désengagement progressif de l'Etat du CPER.

Le CESER souhaite que les enjeux de transition écologique et énergétique, mais aussi de cohésion sociale et territoriale, structure ces documents de façon lisible.

Il demande un tableau synthétique affichant les liens entre les orientations du CPER et les priorités des schémas régionaux : SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des territoires) et SRESRI (Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation).

Sur le volet mobilité, sorti du CPER, le CESER rappelle la nécessité d'une action résolue de l'Etat et de la Région, notamment sur la régénération de l'infrastructure ferroviaire, pour favoriser le report modal et réussir la transition énergétique et environnementale.

L'expression du CESER intitulée « **Projets Horizéo et éolien en mer : poser les termes d'une régulation publique et d'une appropriation citoyenne et territoriale plus générales sur les choix énergétiques** » répond aux deux consultations préparées par la Commission Nationale du Débat Public sur des projets d'implantation de production d'énergie électrique renouvelable : une plateforme énergétique comprenant un parc photovoltaïque en Gironde, à Saucats, et un parc éolien en mer au large de l'île d'Oléron.

Le CESER relève que ces projets, s'inscrivant dans la trajectoire souhaitable de sortie des énergies carbonées, génèrent beaucoup de débats, très vifs, et en reprend les différents enjeux : environnemental, sanitaire, économique et financier, industriel, technique et technologique, territorial et démocratique.

Face à tous ces éléments, le CESER exprime le souhait que la maîtrise publique du développement des énergies renouvelables soit pleine et entière, offrant aux territoires et aux citoyens une visibilité et une compréhension globales, permettant une planification pluriannuelle, et prenant en compte tous les enjeux cités. Le CESER demande donc un moratoire des projets afin de permettre l'appropriation démocratique de ces enjeux et d'assurer ainsi la réussite de la trajectoire de neutralité carbone.

[Et pour comprendre en quelques mots et images le CESER.](#)

PESTICIDES

Le 26 juillet 2021, le Conseil d'État vient d'annuler les dispositions du Décret du 27 décembre 2019 et de l'arrêté de la même date fixant les conditions d'utilisation des pesticides ainsi que l'arrêté autorisant l'expérimentation de drones pour la pulvérisation de pesticides. Le conseil d'état demande :

- de prévoir des distances de non traitement plus protectrices des populations (vis à vis des produits cancérigènes suspectés notamment),
- de protéger davantage les travailleurs travaillant à proximité des zones traitées,
- que les chartes départementales prévoient l'information des riverains et des personnes travaillant à proximité.

Pour en savoir plus : [Epanchages des pesticides : l'usine à gaz, l'état est condamné](#)

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE



Osons bousculer nos pratiques... Les ateliers visio du GRAINE Nouvelle-Aquitaine **continuent à la rentrée** pour partager et échanger collectivement autour de dispositifs et d'outils pédagogiques.

- **Jeudi 16 septembre de 14h à 15h30 : la transition écologique dans mon école**

Un programme pédagogique sur deux ans, animé par Charente Nature à l'échelle d'une école primaire en Charente, pour mieux comprendre en quoi nos actions de tous les jours ont un impact sur notre environnement. Une démarche en partenariat avec Grand Angoulême et co-animée avec l'association Jardins d'Isis. Présentation : Alexandre Dutrey, de l'association Charente Nature.

=> **Inscription obligatoire** [en cliquant ici](#).

- **Jeudi 7 octobre de 14h à 15h30 : jeu de l'oie sur la biodiversité**

Jeu de l'oie géant animé sur le territoire du Pays basque et dans le Sud des Landes. Les participants se déplacent sur le plateau de jeu et, au fil des cases "défis", "questions", "vrai-faux", "chance-malchance", ils peuvent avancer et mieux connaître leur milieu pour mieux le protéger (faune, flore, milieux). Présentation : Nathalie Lebreton, de l'association Terre Buissonnière.

=> **Inscription obligatoire** [en cliquant ici](#).

Chaque atelier est limité à 12 participants. Renseignements complémentaires auprès de Cathy Mazerm au 06 13 88 27 31 ou par mail bolzeraude@gmail.com. L'atelier vous intéresse mais vous n'êtes pas disponible à la date proposée ? Cliquez quand-même sur le lien correspondant pour le préciser.

RESSOURCES HUMAINES

L'avenant 182 de la convention ECLAT (ex Animation) a été signé le 1er octobre 2020 modifiant le système de rémunération dans la branche. Les dispositions de cet avenant seront applicables au 1er janvier 2022. Cet avenant implique de nombreuses actions à mettre en place dans nos associations et notamment, la mise à jour des fiches de poste des salariés, la création d'une commission « rémunération et classification », le changement de groupe des salariés avec la possibilité de changement significatif sur le temps de travail, rémunération...

Pour en savoir plus :

[Télécharger le guide d'application paritaire.](#)

[Retrouvez-nous sur fne-nouvelleaquitaine.fr](http://fne-nouvelleaquitaine.fr)

Comité de rédaction et crédits photos : François Teyssié - Michel Galliot - Moea Lartigau – Isabelle Loulmet –
Cathy Mazerm– Graine Nouvelle-Aquitaine

[Avec le soutien financier du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine](#)